

Bachelier en Agronomie orientation AA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE			
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : agro.montignies@helha.be	

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AA 309 Activités d'insertion professionnelle			
Ancien Code	AGAA3B09	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CIAI3090		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	275 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jonathan SCAUFLAIRE (scauflairej@helha.be)		
Coefficient de pondération		150	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le stage se déroule sur une période de 14 semaines durant le dernier quadrimestre de la formation de l'étudiant. Il lui permet de mettre en œuvre la formation théorique et pratique acquise au cours de ses études dans un domaine qui l'intéresse. Il lui permet aussi de s'intégrer et de s'adapter à la réalité professionnelle dans ses aspects techniques et humains. Il débouche sur la rédaction d'un travail de fin d'études.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Informier, communiquer et travailler en équipe**
 - 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
 - 1.4 Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés
- Compétence 2 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**
 - 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
 - 2.2 Développer un esprit critique
 - 2.3 S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales
- Compétence 3 **Maîtriser les principes de base de la gestion**
 - 3.1 S'informer des aspects légaux et réglementaires de son activité (aspects économiques, social, et de production) et les appliquer
- Compétence 4 **Collaborer aux activités d'analyses, de services à la collectivité et aux projets de recherche**
 - 4.1 Mettre en œuvre un protocole expérimental et l'adapter si nécessaire
 - 4.2 Mettre en application les techniques de mesurage, échantillonnages, analyses, identifications, et autres démarches nécessaires aux objectifs de la recherche appliquée
 - 4.3 S'approprier rapidement les données scientifiques et techniques associées au projet
 - 4.5 Réaliser et transmettre le bilan ponctuel de ses activités de recherche
- Compétence 5 **Appliquer les principes du vivant dans tous les domaines de l'agronomie**
 - 5.3 Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, d'environnement, d'hygiène et de santé
- Compétence AI 6 **Assurer le fonctionnement d'unités de production agro-industrielles et biotechnologiques et s'y intégrer**
 - AI 6.1 Mettre en œuvre et/ou adapter un processus technologique, biologique, chimique ou physique

AI 61.2 Gérer des unités pilotes

AI 6.3 Participer au processus de gestion de la qualité (par exemple : HACCP, ISO, sensibilisation et formation du personnel, audits, ...)

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant

- s'intègre et s'adapte à la réalité professionnelle dans ses aspects techniques et humains;
- met en application la formation théorique et pratique qu'il a acquise au cours de ses études;
- acquiert de nouvelles connaissances;
- s'initie à de nouvelles techniques;
- prend en charge une partie de sa formation par la recherche de connaissances et la maîtrise d'un domaine particulier.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : AGAA2B08, AGAA2B10, AGAA2B14, AGAA2B15

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGAA3B09A Stage

275 h / 15 C

Contenu

Le stage se réalise dans des secteurs d'activités en rapport avec la formation du bachelier : agronomie (productions végétales, productions animales,...), agro-industries en amont (production d'engrais, société travaillant dans le domaine des pesticides, productions d'aliments pour le bétail, ...) et en aval de l'agriculture (laiterie, fromagerie, brasserie, production de plats préparés, ...), biotechnologies (culture in vitro, biologie moléculaire, génie génétique, ...), environnement (épuration des eaux, gestion de réserves naturelles, ...) et entreprises de services. Le lieu de stage est choisi de commun accord avec l'étudiant.

Démarches d'apprentissage

Un contrat reprenant les obligations de chaque partie (lieu de stage, Haute Ecole et étudiant) est signé avant le début du stage. Les trois parties s'engagent mutuellement à mettre tout en œuvre, en rapport avec leur position et leurs responsabilités, afin d'atteindre au mieux les objectifs qui ont été définis de commun accord.

- Le maître de stage (membre du personnel de l'entreprise) planifie ou participe à la planification des activités pratiques du stage. Il fournit les informations, conseils et directives nécessaires au bon déroulement du stage.
- Le promoteur (professeur de la HELHa) porte un regard extérieur sur la réalisation du stage. Il peut participer à la planification du stage et intervenir si cela s'avère nécessaire.
- L'étudiant est largement responsable de l'ensemble de son stage : recherche d'informations, définition et planification des activités à réaliser, application des conseils et directives, adaptation aux habitudes et règlement de l'entreprise, réalisation de 2 rapports d'activités intermédiaires de l'état d'avancement de son travail.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un planning (dans la description générale du stage) aide l'étudiant dans l'organisation de son travail. Il remet 2 rapports d'activité permettant de faire le point sur l'état d'avancement de son travail. Une appréciation intermédiaire par le maître de stage, à mi-stage, permet de mettre en évidence d'éventuels problèmes, de chercher à les résoudre en collaboration avec le maître de stage et l'étudiant et de permettre, en cas de difficulté majeure, une éventuelle réorientation.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Description générale du stage et divers documents disponibles sur la plateforme connectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation du stage est réalisée par le maître de stage sur base d'une grille présentant les compétences à apprécier. Une aide à la notation, avec une information sur les appréciations, est fournie au maître de stage. L'appréciation est transformée en note. Des sanctions de retard peuvent être appliquées si les rapports d'activité (états d'avancement), TFE et poster ne sont pas déposés dans les délais sur la plateforme connectED (-1% par jour de retard).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100	Stg	100

Stg = Stages

Dispositions complémentaires

Des pénalités peuvent être appliquées si les rapports d'activité (états d'avancement), TFE et poster ne sont pas rentrés dans les délais (- 1% par jour de retard avec un maximum de 5% par production). L'étudiant est soumis au RGE, au ROI et à la description générale du stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).